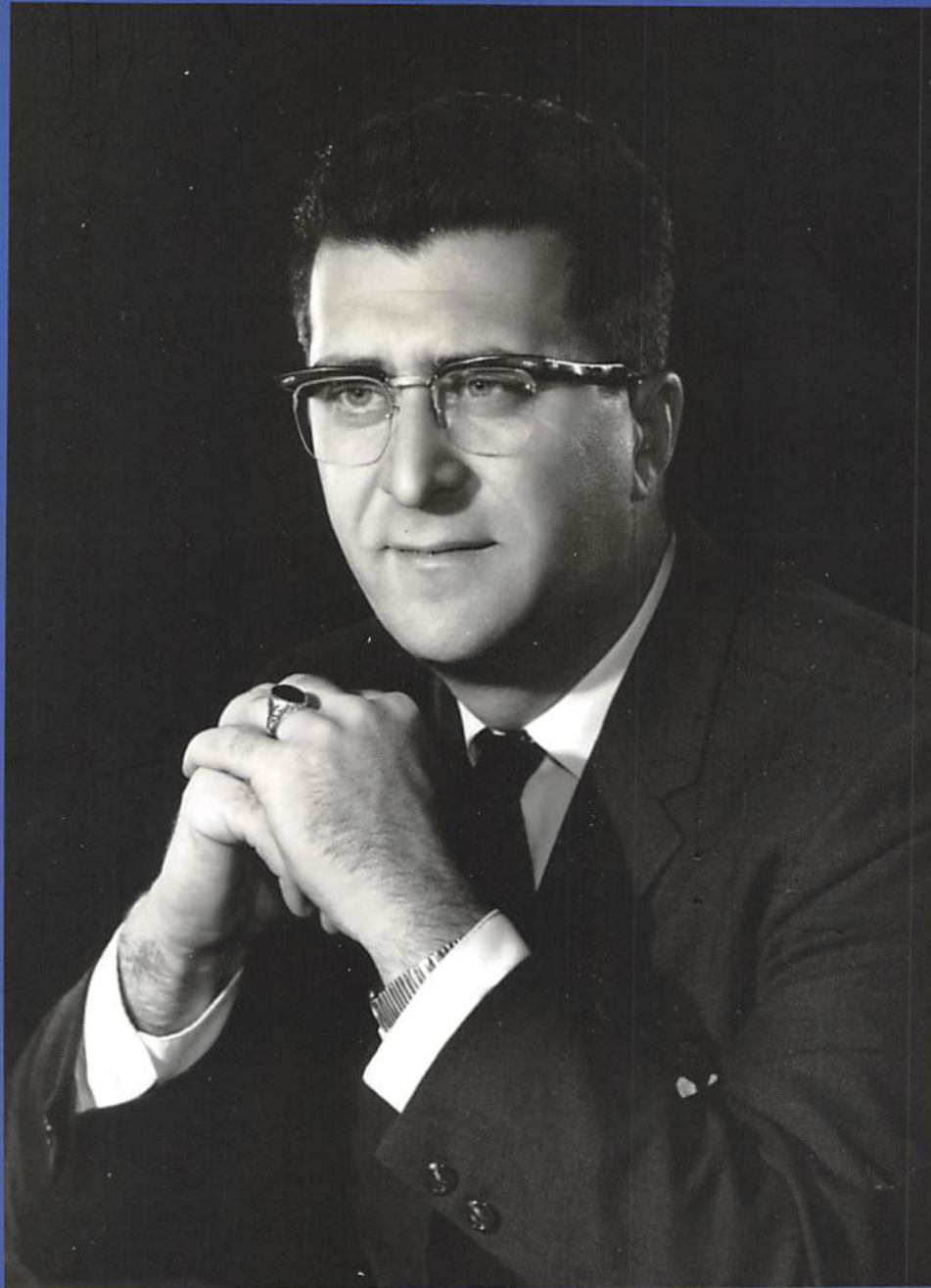


REVUE
d' HISTOIRE
de Charlevoix

JP/CA

N u m é r o 9 2

J u i n 2 0 1 9



LE TRÈS HONORABLE MARTIAL ASSELIN
(1924-2013)



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX

Le drapeau évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

DR JEAN-LUC DUPUIS

**DOMAINE FORGET
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**CENTRE DE SANTÉ BEAUTÉ
FRANCINE THIBEAULT**

**LOCATION DE GRUES
DANIEL FORTIN**

POWER CORPORATION

MEMBRES BIENFAITEURS À VIE (1 000\$ ET PLUS)

Alarmes et Extincteurs
Charlevoix
Robert Ascah
Louise F. Belley
Johanne Bergeron
Rosaire Bertrand
Jean-Pierre Bouchard
Marc Bouchard
Martin Brisson
Janet C. Casey
Marc DeBlois

Yves Downing
Cécile Dumont
Georges Fournier
Raymond Gariépy
M. et Mme Leslie H. Gault
Léonard Gauthier
Fernand Harvey
Imprimerie de Charlevoix Inc.
Robert Labbé
Laurent Lafleur
Paul et Rita Lafleur

Monique Larouche
Pierre Legault
L'Héritage canadien du Québec
Lico imprimeur
Xavier Maldague
Petites Franciscaines de Marie
Guy Paquet
Municipalité de Saint-Hilarion
André P. Plamondon
Maurice Potvin
Gilles Poulin

Diane et Jean-François Sauvé
Mary Schatz
Réjeanne Sheehy
Yolande Simard-Perrault
Rita Simard-Smookler
Huguette Tremblay
Jean Tremblay
Louis-Marie Tremblay et
Yvette Froment
Ville de Clermont
J.C. Roger Warren

MEMBRES BIENFAITEURS (100\$ À 999\$)

Pierre E. Audet
Arthur Beaulieu
Jean Bergeron
Madeleine Boies-Fortier
André Bouchard
François Boucher
Sylvie Boucher, députée
Jean-Paul Boudraux
Léonce Brassard
Ferdinand Charest
Caroline Dame
Martial Dassylva
Godelieve De Koninck

Henri Desmeules
Thomas Donohue
Simone Éthier-Clarke
Diane Fortin
Jean Fortin
Émilie Foster, députée
Hélène Gervais
Magella Girard
Raymond Guay
Anne-Marie Hamel
Claude Harvey
Hélène et Jean-Luc Harvey
Monique Hervieu

Esther Jean
Alan Klinkhoff
Guy Lachapelle
Claude Lafleur
Fernand Lapointe
Guy Le Rouzès
André Maltais
Gabrielle Marceau
André Morin
Lyse Nantais-Godin
Paul Néron
Danielle Ouellet
Restaurant Vices Versa

Martin Rochette
Cédulie Simard
Jean-Pierre Simard
Sonia Simard
Claude St-Charles
Carole Tremblay
Denis Tourangeau
Claude et Janine Tremblay
Mario Tremblay
Raymond Tremblay

MEMBRES DE SOUTIEN (50\$ À 99\$)

Auberge Relais des Hautes-Gorges
Louis Asselin
Daniel Audet
Louis Bhérier
Richard Boily
Bernard Bouchard et
Micheline Dufour
Louise Boulanger
Géralda Brassard
Yolande et Gérald Cayer
Victor Cayer
Henri Chaperon
Marc Clotuche
Wellie Desbiens
Antoine Desmeules
Marc Desmeules
Claude Despains
Suzanne Duchesne
Jacques Dufour

Jean Dufour
Marc Dufour
Marie-Christine Dufour
Mathias Dufour
Luc Filion
Denis Fortier
Hélène Fortier
Jacqueline Gaudreault
André Gaulin
Janine Gauthier
Pierre Gauthier
René Gauthier
Serge Gauthier
Yvon et Élisabeth Gauthier
Jean-François Gingras
Pierre Girouard
Robert Giroux
Johanne Guérin
Madeleine Guérin

Richard Guevremont
Christian Harvey
Daniel Harvey
Hélène Harvey
Louise Harvey
Danielle Lajoie
Claude Lapointe
Réal Lapointe
Robby Lapointe
Jacques Lavoie
Michel Leclerc
Jean-Marie Lemieux
Joseph Lemieux
Patrick McKenna
Lise Mineau-Sévigny
René Moisan
Jean-Denis et Marthe Paquet
Roger Paquet
Yvon Pichette

Anita Poulin
Philippe Poulin
Restaurant et Motel Le Mirage
Hélène Rochette
Lorraine Rochette
Louis Rochette
Raymond Roussel
Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs
Pierre-Paul Savard
Placement Réal Gravel
Maurice Sheehy
Réal St-Laurent
Michel Tétreault
Sébastien Thibeault
Daniel et Jeannine Tremblay
Georges-Étienne Tremblay
Hervé Tremblay
Johanne G. Tremblay

REVUE D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX
Numéro 92, Juin 2019
15\$ l'exemplaire

ABONNEMENT :
35\$ par année / 3 numéros.

Publiée par le Centre de recherche sur
l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX :
Serge Gauthier (Président),
Raymonde Simard (Vice-présidente),
Christian Harvey (Secrétaire-trésorier),
Louise Lacourcière et Hélène Tremblay
(Administratrices).

COMITÉ DE RÉDACTION :
Serge Gauthier et Christian Harvey

COLLABORATEURS:
Jean-Louis Asselin, Ferdinand Charest,
J. Michel Doyon, Serge Gauthier et
Christian Harvey.

PHOTO DE LA COUVERTURE :
Martial Asselin, dans les années 1950.
Coll. Société d'histoire de Charlevoix

POUR NOUS JOINDRE:
218, rue Saint-Étienne
La Malbaie (Québec) G5A 1T2
Téléphone: (418) 665-8159
Courriel: info@shistoirecharlevoix.com
Web: www.shistoirecharlevoix.com
Nous sommes sur FACEBOOK
et sur TWITTER.

Les opinions émises dans le présent
numéro n'engagent pas le comité de
rédaction de la *Revue d'histoire de
Charlevoix* ni le Centre de recherche
sur l'histoire et le patrimoine de Char-
levoix.

Dépôt légal, 2^e trimestre 2019.
ISSN 0829-2183
Port de retour garanti
Envoi de publication.
Numéro de convention: 42624513

PRÉSENTATION

HOMMAGE À UN GRAND DE CHARLEVOIX

C'est avec respect que ce numéro 92 de notre *Revue d'histoire de Charlevoix* rend hommage au Très Honorable Martial Asselin (1924-2013), un Grand de Charlevoix.

L'occasion était belle alors que la Ville de La Malbaie s'apprête à nommer sa salle du Conseil du nom de Martial Asselin. Mais, plus encore, il était important qu'un numéro de notre collection puisse témoigner de la vie et de la carrière de ce personnage si important à qui fut octroyé le titre de Très Honorable, un privilège rare au Canada.

Nous proposons donc des articles et des photos qui présentent l'histoire personnelle et le cheminement politique du Très Honorable Martial Asselin. Nous avons notamment le privilège de présenter un texte rédigé par l'actuel lieutenant-gouverneur du Québec, Son Excellence l'Honorable J. Michel Doyon, qui raconte le mandat de celui qui fut un de ces prédécesseurs.

Nous savons bien que ce numéro consacré à ce personnage exceptionnel ne saurait à lui seul résumer complètement toute sa vie. En fait, seul un livre biographique détaillé saurait rendre compte plus précisément de toute l'ampleur de la vie personnelle et politique de Martial Asselin. Cependant ce numéro est un premier pas en ce sens et nous en sommes très fiers.

Nous voulons particulièrement remercier Jean-Louis Asselin qui a remis à notre Société d'histoire de Charlevoix une importante collection d'archives au sujet de son père. C'est grâce à ces documents de grande valeur que nous avons pu préparer ce numéro et cet hommage puisque, il faut le noter, il y aura aussi du 24 juin au 15 septembre 2019, une exposition qui sera présentée à la Bibliothèque Laure-Conan de La Malbaie au sujet du Très Honorable Martial Asselin.

Pour compléter ce numéro de notre Revue, nous proposons un nouveau texte sur l'histoire de la Forge Riverin qui vient d'ailleurs de recevoir un Grand Prix du patrimoine pour sa restauration par notre organisme de la part des deux MRC de Charlevoix. Et, pour terminer, le texte d'une conférence sur la syndicaliste Laure Gaudreault que j'ai eu le privilège de présenter récemment dans un Colloque à Montréal vous est offert.

Bonne lecture et au prochain numéro!

SERGE GAUTHIER, Ph.D.
Président de la Société d'histoire de Charlevoix

MARTIAL ASSELIN, LIEUTENANT-GOUVERNEUR

PAR SON EXCELLENCE L'HONORABLE J. MICHEL DOYON, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC



Coll. privée

L'honorable J. Michel Doyon,
lieutenant-gouverneur du Québec

Printemps 1990. L'honorable Martial Asselin apprend du premier ministre Mulroney lui-même qu'il sera nommé lieutenant-gouverneur du Québec. De son bureau à Ottawa, il appelle aussitôt son épouse Ginette pour lui annoncer la nouvelle. La sachant émue, il lui ordonne de conserver l'information confidentielle: « C'est au premier ministre d'annoncer cette nomination », lui dit-il.

26 juin 1990. La nomination est rendue publique. Sénateur depuis 1972 de la division de Stadacona, la plus petite division sénatoriale du Canada [laquelle est plus ou moins équivalente à la superficie du Vieux-Québec], il devient le 25^e lieutenant-gouverneur du Québec. Il succède à l'honorable Gilles Lamontagne, nommé à cette fonction quelque six ans auparavant.

On le dit surpris de sa nomination. « Peut-être, mais plus heureux que surpris. La rumeur de sa désignation circulait déjà depuis quelque temps. Il exprimait plutôt sa joie, sachant la fonction convoitée par nombre de prétendants. C'était l'apogée de sa carrière », affirme son épouse. De retour à Québec, les jours suivant sa nomination, il l'informe cette fois qu'il leur faudra dorénavant « marcher à pas feutrés », étant donné la situation politique tendue qui prévaut alors au Québec. Le premier ministre Bourassa ne vient-il pas de déclarer à l'Assemblée nationale, dans la foulée de l'échec de l'Ac-

cord du lac Meech, que « quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement ».

Le nouveau lieutenant-gouverneur sait « qu'il n'aura pas la tâche facile » et « que ses nouvelles fonctions représentent un défi de taille ». Mais, à ses yeux, ce défi est exaltant « puisqu'il s'agit d'assurer la continuité d'une institution ». Au journaliste Denis Gauthier, du journal *Le Soleil*, qui l'interroge suite à sa nomination, il affirme qu'il a « toujours été nationaliste », qu'il a « toujours défendu le Québec » et qu'il entend « continuer à le faire ». Et d'ajouter M. Asselin, « On ne change pas ses idées du jour au lendemain parce qu'on devient lieutenant-gouverneur ». Il aura l'occasion quelques semaines plus tard de manifester ouvertement ses vues nationalistes.

Son installation comme 25^e lieutenant-gouverneur du Québec a lieu le jeudi 9 août. La cérémonie se déroule en présence de nombreux dignitaires et invités. L'allocution qu'il prononce, à cette occasion, ne manque pas de souligner la fierté qui est sienne de son appartenance charlevoisienne.

Mesdames, Messieurs, vous le savez je suis fils du terroir et des grands espaces. Félix-Antoine Savard dans son recueil « Le Bouscueil » de 1972 parlait de Charlevoix comme une terre de beauté, une terre de conscience, une terre de vérité. Il disait également que c'était là qu'on y trouvait le temps de vivre et d'aimer, le bonheur d'habiter au milieu d'un peuple de mœurs paisibles et hospitalières, peuple à la langue correcte et savoureuse, aux traditions hier encore si riches en chansons, en légendes et à la foi chrétienne bien vivante encore.

Au moment même où M. Martial Asselin entame officiellement ses fonctions, le Québec vit une période de fortes tensions politiques avec la crise d'Oka et la « mort » de l'Accord du lac Meech. La population québécoise et sa classe politique sont en effervescence. Le conflit qui oppose les communautés mohawks de Kanesatake et de Kahnawake et le gouvernement du Québec aboutit à mort d'homme. Un policier est tué. On fait appel à l'armée. La « mort » de l'Accord du lac Meech envenime tout autant le paysage politique. L'Assemblée nationale est rappelée à la fin d'août. Une solution s'impose pour résoudre la crise d'Oka et répondre à la question de l'avenir politique et constitutionnel du

Québec. Cette dernière nécessite la création d'une commission parlementaire en vue de déterminer le statut politique du Québec et d'assurer son développement économique, social et culturel.

L'honorable Asselin se prononce, chose rare pour un lieutenant-gouverneur. Tout en disant sympathiser « avec la cause des Amérindiens », il laisse entendre qu'on n'a « jamais rien prouvé dans la violence » et qu'il appartient « aux gens de bonne volonté de trouver des solutions pour faire des rapprochements ». Aussi encourage-t-il les gouvernements fédéral et provincial « à aller plus loin » dans les discussions avec les « Amérindiens ».



Coll. SHC

Le Très Honorable Martial Asselin

L'échec de Meech le trouble profondément. Il s'ouvre sur la question. Il déclare appuyer « sans réserve » la commission parlementaire élargie sur l'avenir du Québec, affirmant :

qu'il ne s'opposerait pas à un accroissement du pouvoir politique de la province, si on devait en arriver à de telles conclusions et qu'elles étaient acceptées par les Québécois, par l'intermédiaire d'une consultation populaire. « (...) et si ce référendum allait dans le sens d'une plus grande souveraineté politique du Québec, je serais le dernier homme à m'y opposer ».

Le 1^{er} juillet 1992, à l'occasion de la célébration du 125^e anniversaire de la Confédération, le gouverneur général Ray Hnatyshyn lui octroie, de même qu'à huit autres Canadiens, l'insigne honneur de pouvoir détenir le titre

de « très honorable », préfixe honorifique ne pouvant être utilisé que par la personne occupant les fonctions de gouverneur général, de premier ministre du Canada ou de juge en chef de la Cour suprême du Canada. Seuls Paul Martin, père, Martial Asselin, Ellen Fairclough, Jean-Luc Pépin, Alvin Hamilton, Don Mazankowski, Jack Pickersgill, Robert Stanfield et Herb Gray obtiendront ce rare privilège.

Si ses relations sont cordiales avec les premiers ministres Robert Bourassa et Daniel Johnson, elles seront, par contre, des plus chaleureuses avec le premier ministre Parizeau, qu'il considérait, dit-on, comme son ami. Elles sembleraient toutefois avoir été plus « distantes » avec le premier ministre Lucien Bouchard.

À l'exception des déclarations faites au début de son mandat, la discrétion caractérise le mandat du très honorable Asselin comme lieutenant-gouverneur du Québec. Il se montrera distant du politique affirmant que le caractère « impartial » de sa charge l'empêchait de « donner publiquement son opinion ». En fait, il ne sortira de son devoir de réserve qu'à la fin de 1995 lors de son message de fin d'année, le dernier avant qu'il ne quitte ses fonctions. Il fera alors état du désir des Québécois exprimé lors du référendum du 30 octobre 1995. Selon lui, il découlait :

...de cet exercice (le référendum) que les Québécois se sont interrogés sur leur avenir politique en exigeant, de leurs gouvernements, une meilleure répartition des pouvoirs, une reconnaissance juridique et constitutionnelle de leur identité en tant que peuple et un droit de veto sur les changements constitutionnels.

Il profitera enfin de cette occasion pour souligner que « la qualité de la vie démocratique au Québec a été très saine et peut toujours servir d'exemple à plus d'un pays qui voudrait s'en inspirer ».

Maire de La Malbaie, député de Charlevoix, ministre, sénateur d'une division sénatoriale de l'Est-du-Québec puis, finalement, lieutenant-gouverneur, le très honorable Martial Asselin aura connu toutes les facettes de la politique. Modeste, mais fier, Martial Asselin demeurera, tout au long de sa carrière politique et de sa vie, attaché à son beau pays de Charlevoix, à Québec et au Québec. Fier de ses origines francophones, ami de la francophonie, nationaliste, bien que Canadien dans l'âme, soucieux de la protection de la langue française, il sera fait Grand Croix de l'Ordre de la Pléiade (1988), Officier de la Légion d'honneur (1996) et Officier de l'Ordre du Canada (1997). Lui manque l'Ordre national du Québec. Il se le vit refusé.

MARTIAL ASSELIN UN HOMME POLITIQUE ENRACINÉ DANS CHARLEVOIX

PAR SERGE GAUTHIER



Coll. SHC

Martial Asselin lors d'une rencontre publique à l'Hôtel de Ville de La Malbaie

Le proverbe dit : « loin des yeux, loin du cœur ». Ainsi en politique, les élus et élues doivent souvent aller siéger loin de leur circonscription, loin de leur milieu d'origine. Représenter ses commettants à Québec ou à Ottawa amène bien des sacrifices personnels, souvent un changement de milieu et il peut être facile alors d'être moins proche des siens et même d'oublier un peu leurs préoccupations quotidiennes. Rien de cela chez Martial Asselin qui, tout en ayant occupé des fonctions très prestigieuses, est toujours resté proche de sa région. De fait, même dans des discours prononcés à l'extérieur du Canada, il faisait régulièrement référence à sa ville d'origine de La Malbaie. Il ne manquait pas non plus de continuer d'habiter dans Charlevoix, de côtoyer la population locale, de participer aux activités sociales du milieu. Martial Asselin, au cours de sa longue carrière politique, est donc demeuré profondément enraciné dans Charlevoix.

Enfance, jeunesse et études

Né à La Malbaie le 3 février 1924, Martial Asselin est le fils de Ferdinand Asselin et d'Eugénie Tremblay. Son père était électricien chez Bell Canada. Il a vécu son

enfance et sa jeunesse en plein centre-ville de La Malbaie, sur la rue McLean Est. En ce temps-là, le secteur est prospère. La rue Saint-Étienne est remplie de beaux magasins aux vitrines attrayantes. Les commerçants font de bonnes affaires, notamment en été avec les touristes et les villégiateurs. Il y a aussi de nombreux artisans et des professionnels (médecins, avocats, notaires) qui vivent à La Malbaie, alors une ville respectée et admirée bien au-delà des limites de Charlevoix. Néanmoins, la famille de Martial Asselin n'est pas riche. Il doit trimer dur afin de parvenir à faire des études qui débutent à l'Académie Saint-Étienne de La Malbaie sous la direction des Frères Maristes et par la suite au Séminaire de Chicoutimi. Ensuite, il étudie le droit à l'Université Laval et il est admis au Barreau en 1951. Il choisit alors de pratiquer sa profession d'avocat dans sa ville natale.

Durant ses études, il milite déjà pour l'Union Nationale et, en 1950, il est élu président des Étudiants en droit de l'Université Laval. Toujours en 1950, l'Université Laval le délègue à Pontigny, en France, pour un Séminaire international des étudiants. Il est choisi pour être le président de ce Séminaire qui regroupait 21 nations.

Il a aussi été délégué à Ottawa par l'Université Laval pour participer à un débat universitaire. Déjà son intérêt pour la chose publique s'affine et l'homme politique en herbe fait sa marque.

Toutefois, le choix de venir pratiquer le droit à La Malbaie dans sa ville natale s'avère difficile. À cette époque, en 1952, il y avait au moins quatre avocats à La Malbaie. Au début, les causes se font rares. Mais bientôt, le jeune homme se fait remarquer et la population de La Malbaie l'incite à s'impliquer en politique municipale. C'est le début d'un long engagement public.

Maire de La Malbaie

Il est élu par acclamation à titre de maire de La Malbaie en 1957. Il occupe ce poste jusqu'en 1963, réélu toujours par acclamation et donc sans connaître une élection avec un adversaire. En 1958, La Malbaie devient officiellement une ville sous sa gouverne. Il serait possible de penser que son règne de maire à La Malbaie fut de tout repos, mais au contraire il fut plutôt agité notamment à cause d'un débat public autour de la vente de bière dans cette localité.

À son arrivée comme maire, Martial Asselin est rapidement confronté à une situation plutôt archaïque, alors que la vente de bière est interdite dans sa municipalité. La municipalité propose ainsi un référendum en septembre 1958, afin de mettre fin à cette prohibition. L'opposition à ce projet est épique et deux adver-

saires farouches se font bientôt connaître : d'abord le curé de la paroisse Mgr Thomas-Louis Imbeau et le député-ministre de Charlevoix d'allégeance unioniste le Docteur Arthur Leclerc qui était un membre d'un groupe Lacordaire prônant l'abstinence de boissons alcoolisées. Pourtant, Martial Asselin était un appui du Docteur Leclerc au niveau provincial et avait même agi comme orateur dans des assemblées publiques de ce dernier. Les deux « bleus » sont donc ici opposés. Mais, le plus grand adversaire de Martial Asselin reste l'Église catholique paroissiale. En effet, le curé lance des imprécations en chaire contre ce projet et les religieuses de la paroisse font prier les écoliers afin que le référendum ne passe pas. Finalement, la position défendue par Martial Asselin s'impose lors du référendum et 83% des votants appuient la vente de bière à La Malbaie. Une grosse victoire pour Martial Asselin qui démontre ainsi sa popularité en tant que maire avec cet appui important qu'il reçoit de la part de la population. Dès après ce vote, la Municipalité met sur pied un organisme sans but lucratif créé pour vendre de la bière à La Malbaie et nommé le *Centre Social inc.* Cet organisme a notamment permis d'organiser des loisirs pour les jeunes, de construire un hôtel de ville, et même d'aménager un petit centre de ski. En août 1960, le *Prêt d'honneur de La Malbaie* est formé afin de distribuer les profits de la vente de bière sous la forme de prêts aux étudiants de la localité. Plusieurs étudiants de l'époque peuvent de ce fait poursuivre leurs études grâce aux buveurs de bière de La Malbaie, une situation pour le moins étonnante et amusante.



Martial Asselin, les membres du Conseil municipal de La Malbaie et les officiers municipaux.

Coll. SHC



Coll. SHC

Les membres du cabinet du gouvernement de John Diefenbaker en 1963. Sur la photo: Martial Asselin (extrême-droite).

Un Bleu

Martial Asselin était donc un « bleu ». Ce qui veut dire qu'il appuyait le Parti progressiste-conservateur du Canada au fédéral et l'Union nationale au niveau provincial. Il paraît que son père lui avait conseillé de rejoindre les conservateurs au niveau fédéral car ils étaient dans l'opposition et que « l'opposition finit un jour par prendre le pouvoir ». Le conseil du père de Martial Asselin ne s'est pas avéré juste cependant car, les conservateurs se sont la plupart du temps retrouvés dans l'opposition durant la carrière active de Martial Asselin. Sans doute aurait-il été plus souvent au pouvoir s'il avait été « rouge » ou libéral, mais peu importe Martial Asselin est demeuré fidèle à son allégeance initiale.

Sa première incursion en politique fédérale se fait lors de l'élection fédérale du 31 mars 1958. Il l'emporte alors par plus de 5 000 voix d'avance sur le député libéral sortant Auguste Maltais. Une vague « bleue » déferle alors au Québec et au Canada et le Premier ministre John Diefenbaker obtient une forte majorité formant ainsi le gouvernement. Martial Asselin n'obtient toutefois aucun ministère durant ce mandat. Il est cependant nommé chef de mission du Canada à l'Organisation mondiale des Nations-Unis (ONU) en 1960. Notons qu'il demeure maire de La Malbaie durant ce premier mandat à titre de député fédéral de Charlevoix-Montmorency. À l'élection fédérale du 18 juin 1962, il est toutefois défait par le candidat créditiste Charles-Antoine Bélanger, maire de Beaupré. Il se présente à nouveau à l'élection du 8 avril 1963, mais il subit de nouveau la défaite. Il avait toutefois eu le temps d'être Ministre des Forêts dans le

cabinet du Premier ministre Diefenbaker du 18 mars au 21 avril 1963. Il pense alors que sa carrière politique est terminée et il renonce aussi à être maire de La Malbaie. Finalement, il est à nouveau candidat à l'élection fédérale du 8 novembre 1965 et il est élu avec une majorité d'à peine 165 voix! Il siège alors dans l'opposition jusqu'à l'élection du 25 juin 1968 où il doit compter avec un ajout important dans la circonscription de Charlevoix qui se rend désormais jusqu'à Hauterive. De plus, le vent de la Trudeumanie (Le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau est alors au pouvoir) souffle fort et il craint vraiment de perdre son siège. Il est toutefois réélu et il reste un des rares conservateurs à être vainqueurs au Québec, démontrant bien la fidélité des électeurs et électrices de la région à son endroit. Il connaîtra toutefois, peu de temps après cette élection, un terrible coup du sort qui le marquera grandement.

Survivre à la tragédie et poursuivre sa carrière politique

Le 8 janvier 1969, alors qu'il est à Ottawa, la maison de Martial Asselin située sur la rue Nairn (aujourd'hui John-Nairne) qui lui sert aussi de bureau d'avocat est la proie d'un grave incendie causé par une défectuosité électrique. Son épouse Pierrette Bouchard et ses deux fils, François et Bernard, périssent dans ce terrible sinistre. Seul son fils Jean-Louis, âgé de douze ans, parvient à se sauver des flammes. L'épreuve est naturellement difficile à vivre. Le jour des funérailles, des habitants de La Malbaie, de toute la région et de toutes provenances, se rassemblent en grand nombre pour venir donner leurs condoléances à Martial et à son fils.



Coll. SHC

Les membres du cabinet du gouvernement de Joe Clark en 1979. Sur la photo: Martial Asselin (1^{ère} rangée, 4^e à partir de la gauche).

Ce triste épisode étant raconté plus longuement dans ce numéro, nous n'en dirons pas plus sur ce sujet dans cet article.

Pour Martial Asselin, Pierrette Bouchard, son épouse depuis le 14 février 1953, avait été « une partie de son succès ». Elle l'avait appuyé grandement dans sa carrière politique. Sans ses fils et sans cette épouse aimée, il perd souvent le courage et craint même de ne pouvoir continuer. Heureusement, il lui reste son fils Jean-Louis et de nombreux amis ou électeurs qui lui sont fidèles. Il trouve le courage de survivre à cette immense tragédie et il poursuit même sa carrière politique alors qu'il est nommé sénateur en 1972, par le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau. Le 12 septembre 1976, il se marie avec Ginette d'Auteuil. Il poursuit au Sénat canadien son engagement au sein du Parti progressiste-conservateur du Canada dont il est un des représentants.

L'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire le 22 mai 1979 dirigé par le Premier ministre Joe Clark permet à Martial Asselin de renouer avec la politique active. N'ayant fait élire que peu de députés au Québec, le Premier ministre Clark invite le sénateur Asselin à se joindre à son cabinet à titre de Ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international et de la francophonie. Encore une fois son mandat à titre de Ministre est court car le gouvernement conservateur est défait à l'élection fédérale du 18 février 1980. L'épouse de Martial Asselin à cette époque, Ginette D'Auteuil, se souvient que durant son mandat de Ministre le téléphone sonnait souvent et qu'après la défaite il ne sonnait plus. Ainsi vont les aléas de la poli-

tique, mais Martial Asselin retourne à temps plein au Sénat dont il est nommé vice-président en 1984 alors que le Parti conservateur retrouve le pouvoir à Ottawa. Finalement, le Premier ministre conservateur Brian Mulroney le nomme à titre de lieutenant-gouverneur du Québec. Il reste en poste entre le 9 août 1990 et le 8 août 1996. Ce passage remarqué de Martial Asselin à cette haute fonction est raconté dans un autre article de ce numéro. Il achève avec ce poste en 1996 un long engagement politique qui avait débuté en 1957 à titre de maire de la Malbaie. Ce sera ensuite le temps de la retraite. Il meurt le 25 janvier 2013 à Québec.

Fier charlevoisien

Martial Asselin est toujours demeuré un fier charlevoisien. Il a notamment possédé durant plusieurs années une résidence sur le Boulevard (aujourd'hui Chemin) des Falaises dans la municipalité de Pointe-au-Pic (fusionnée à La Malbaie en 1995). Sa seconde épouse, Ginette D'auteuil, a ainsi vécu à l'année dans cette maison durant une certaine période. Au début, Martial Asselin pensait que son épouse risquait de s'ennuyer dans Charlevoix car celle-ci n'était pas originaire de la région. Ce ne fut pas le cas. Elle raconte que Martial Asselin lui téléphonait d'Ottawa afin qu'elle puisse le représenter lors de funérailles de ses amis et anciens électeurs ou anciennes électrices de Charlevoix et elle se prêtait de bon gré à cette démarche qui démontre bien l'attachement de Martial Asselin pour les gens de sa région. Elle se souvient aussi qu'avec ce dernier, elle se rendait à la messe dominicale en l'église de Pointe-au-Pic, alors que le curé l'abbé Maurice Girard dont la répartition était



Coll. privée

De gauche à droite: Jean-Louis Asselin, son épouse Jocelyne Jacques, Brian Mulroney, Ginette Asselin et Martial Asselin

légendaire officiait. À cette messe, se retrouvaient des personnalités aussi illustres que l'Honorable Jeanne Sauvé qui fut ministre puis Gouverneure générale du Canada ou des membres de la famille Desmarais. Finalement, la vie sociale et mondaine de La Malbaie paraissait plutôt attrayante à Ginette D'auveuil. À la suite de sa nomination à titre de lieutenant-gouverneur, Martial Asselin et son épouse ont résidé à Québec dans un appartement de fonction entre 1990 et 1996. À la fin de sa vie, Martial Asselin résidait à Québec.

Dans Charlevoix, il a pris part aux activités du Club Lions de Clermont-La Malbaie-Pointe-au-Pic. Il a été président du Conseil d'administration du Domaine Forget de Saint-Irénée de 1987 à 1990, où il retrouve son amie Anne-Marie Asselin alors très impliquée dans ce projet d'École de musique. Il est très présent sur les terrains de golf de la région, un sport qu'il a toujours apprécié. Tous le reconnaissent. Ils saluent tout le monde, a appris le nom d'à peu près tous les habitants du secteur et il fait vraiment partie de la vie charlevoisienne.

Qu'ajouter de plus? L'a-t-on oublié depuis son décès en 2013? Certes, le temps a fait son œuvre mais la nomination de la Salle du Conseil de Ville La Malbaie et l'installation d'une plaque à son honneur à l'Hôtel de ville viendront marquer durablement les mémoires à compter de juin 2019. Celui qui fut le premier maire de Ville La Malbaie retrouve ainsi une place symbolique qui caractérise bien son attachement au milieu et son désir incessant de faire grandir les siens et toute sa région de Charlevoix.

Notons finalement que Martial Asselin a reçu le titre de Très Honorable, un rare honneur réservé habituellement aux Premiers ministres ou encore à des juges de la Cour Suprême.

Ce texte a été rédigé notamment à partir d'un reportage signé par le journaliste Denis Gauthier intitulé « Pérégrinations politiques » paru dans Le Journal de Charlevoix du 14 mars 1993 et qui relate les souvenirs de Martial Asselin sur sa carrière politique.

Nous avons aussi pu compter sur le témoignage de Madame Ginette d'Auteuil enregistré le 2 mai 2019 à Québec.

DANS CHARLEVOIX



Coll. SHC

En compagnie de Mgr Thomas-Louis Imbeau et d'Arthur Leclerc



Coll. SHC

Martial Asselin présentant le candidat conservateur dans Charlevoix en 1972, Pierre-Paul Savard



Coll. SHC

Martial Asselin et sa première femme, Pierrette Bouchard, derrière lui.



*Martial Asselin et sa deuxième femme,
Ginette d'Auteuil*

Coll. privée

IL Y A 50 ANS, LE 8 JANVIER 1969 UNE TRAGÉDIE À LA MALBAIE

PAR CHRISTIAN HARVEY



Coll. privée

La résidence de Martial Asselin sur la rue John-Nairne en 1958. Sur la photo, des enfants de la famille Couturier.

L'incendie tragique qui a fauché la vie à la femme et à deux enfants de Martial Asselin a marqué d'une manière durable la mémoire des Charlevoisiens. À une époque où les médias en continu n'existent pas encore, cet événement a connu un retentissement national dans la presse écrite. Il s'avère intéressant à cet égard de consulter les journaux de l'époque, notamment *Le Confident*, qui jettent un regard critique sur un incendie qui a détruit trois résidences alors que le poste d'incendie était situé de l'autre côté de la rue.

L'achat d'une maison

Né en 1924, Martial Asselin voit le jour dans une résidence située sur la rue McLean, dans le secteur « des côtes », dans le village de La Malbaie. Son père Ferdinand Asselin, électricien, avait fait l'achat de cette propriété le 15 avril 1922. C'est là qu'il réside pendant son enfance. Après ses études au Séminaire de Chicoutimi et à l'Université Laval, il revient à La Malbaie pour pratiquer le droit.

Quelques mois après son mariage, il fait l'achat d'une propriété le 5 février 1954, située aujourd'hui à la hauteur du 249, rue John-Nairne (alors Nairn) à La Malbaie. Le propriétaire précédent (depuis 1945) était Joseph-Hector Tremblay, rentier. À noter que la vente, au coût de 12 000\$, incluait les « lustres et la bouilloire à eau chaude ». Il s'agit d'une maison de professionnels imposante pour La Malbaie possédant une tourelle, un escalier extérieur en fer et une porte d'accès extérieure menant directement à son bureau d'avocat ornée d'une plaque en acier.

Au moment de cet achat, l'Hôtel de Ville du village de La Malbaie est situé directement devant sa résidence, dans un bâtiment comprenant dans une section le poste d'incendie. Avec la création de la municipalité de ville en 1958, à l'époque où il est maire de la localité, un nouvel hôtel de ville est construit, sur un lot adjacent. L'ancien édifice sert alors au service des incendies.

L'incendie et les funérailles

Le 8 janvier 1969, Martial Asselin se trouve en route pour Ottawa pour ses activités à la Chambre des Communes. Sa femme, Pierrette 39 ans, se trouve au premier étage du bâtiment où dorment également ses fils Bernard, 14 ans, et François, 7 ans. Jean-Louis, 12 ans, dort au deuxième. Un incendie s'amorce alors, possiblement d'origine électrique. Seul Jean-Louis Asselin, en pyjama, pieds nus, réussit à sauter du 2^e étage et de se sauver des flammes. Deux autres résidences sont détruites par l'incendie.

Le 11 janvier 1969, l'exposition des corps a lieu dans la grande salle de l'École Marguerite-d'Youville. La cérémonie religieuse se déroule à l'église de La Malbaie sous la direction de Mgr Thomas-Louis Imbeau. L'événement a lieu en présence de nombreux dignitaires dont Jean Marchard, pour le gouvernement du Canada de Pierre-Elliott Trudeau, du Dr Roch Boivin, pour le gouvernement du Québec de Jean-Jacques Bertrand, et le sénateur Jacques Flynn, pour l'opposition officielle conservatrice de Robert Stanfield. Les télégraphes et les lettres de condoléances s'acheminent en grand nombre. Plusieurs journaux de l'époque reproduisent en page couverture des photographies de la cérémonie.

Martial Asselin et son fils Jean-Louis feront preuve d'une résilience peu commune pour un événement si tragique. L'événement favorise un rapprochement entre eux et ils doivent continuer malgré la perte de membres aimés de leur famille. Martial Asselin se relance dans son travail parlementaire. Dès le 6 février 1969, il prend la parole d'une manière remarquée sur le projet de loi sur les langues officielles qui doit être adopté par le gouvernement Trudeau.

Un regroupement régional aurait été nécessaire

Fait quelque peu oublié, le service des incendies de La Malbaie fait l'objet de nombreuses critiques dans la cadre de cette tragédie. Au premier chef le journal *Le Confident*. Et la chose ne surprend pas. Son directeur, Marcel Guay, a vu sa propre maison brûlée par les flammes et, au même endroit, les bureaux du journal. Ils doivent être déménagés au 11, rue du Plateau. Mais les remarques dépassent un simple désagrément personnel.

L'éditeur affirme que ce drame aurait pu ne pas survenir si un véritable regroupement des services d'incendie s'était produit auparavant. Il dénonce l'esprit de clocher qui a freiné ce processus. Les plus importantes municipalités de la région possèdent « de "flam-

boyantes" voitures pompes à incendies » opérées par des pompiers volontaires avec des moyens très limités. Marcel Guay ajoute :

« C'est de l'incompétence que de ne pas prévenir en vérifiant régulièrement bornes-fontaines, équipement, etc. En négligeant d'apprendre à se servir de tout ce qui est mis à notre disposition pour combattre les événements destructeurs qui peuvent survenir. Vingt-quatre heures par jour, un ou deux pompiers devraient être au poste en cas d'incendie (la vie de trois membres de la famille Asselin aurait pu être sauvée si ces hommes avaient été en vigie au poste de La Malbaie puisque les maisons incendiées étaient en face du poste de police.) Qu'est-ce que cela aurait coûté aux contribuables, l'emploi de ces deux hommes? »

De l'examen des articles de cette époque, il ressort que le chef des pompiers résidait sur place dans le poste d'incendie mais qu'il dormait. On apprend que Gilles Gagné, un camionneur au service de la Poulette Grise qui a reçu un prix d'héroïsme, a bloqué le klaxon de son véhicule pour alerter sur l'incendie, a réveillé le pompier et tenté à trois reprises de pénétrer dans la résidence, sans succès, pour sauver ses occupants. On sort le camion de pompier, mais les deux premières bornes-fontaines ne fonctionnent pas. On tente de souffler de la neige sur le brasier, manque de neige dans le secteur. Il aurait donc fallu autour de 40 minutes avant que l'arrosage commence.

Il ne s'agit donc pas d'erreurs individuelles, mais d'un service de pompiers volontaires qui ne possédait pas une vigie réveillée en tout temps qui aurait percevoir le début de l'incendie plus rapidement et tout en disposant de moyens très limités afin d'apprendre à opérer ce genre de matériel, notamment pour les bornes d'incendie. Des poursuites en dommage-intérêts ont été déposées par la suite contre la Ville de La Malbaie.

Un nouveau bâtiment

Quelques années plus tard, en 1973, Martial Asselin fait ériger sur le site de son ancienne résidence un bâtiment, le même que l'on retrouve aujourd'hui au 249, rue John-Nairne. Il abrite au départ la succursale malbéenne de la Banque provinciale du Canada. À la suite de sa fusion avec la Banque canadienne nationale, pour former la Banque Nationale du Canada à l'automne 1979, l'institution financière cesse ses activités dans le bâtiment. Aujourd'hui, cet édifice au style moderne témoigne à sa façon d'un volet tragique de l'histoire de La Malbaie.

TÉMOIGNAGES MARTIAL ASSELIN, MON PÈRE

PAR JEAN-LOUIS ASSELIN

C'est avec fierté et émotion que j'ai appris, dans les derniers mois, l'intérêt qu'avait la Société d'histoire de Charlevoix à souligner la vie et le travail de mon père, le Très honorable Martial Asselin. L'implication et l'œuvre de mon père seront mises en valeur lors d'une exposition à la bibliothèque de La Malbaie, cet été, et la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville portera désormais le nom de « salle Martial-Asselin ». Il aurait été grandement ému et touché par ces attentions, tout comme nous le sommes, ma famille et moi, de le voir ainsi remercié de toutes ces années de travail sous les signes de la passion et de la persévérance.



Les armoiries de Martial Asselin concédées le 8 septembre 1992.

La carrière politique et professionnelle de mon père se sont construites grâce à son caractère inné à aider, servir et à défendre énergiquement les intérêts et les droits de ses compatriotes.

Fréquemment, Martial témoignait de sa grande passion pour Charlevoix et pour les gens de sa région. Il aimait s'y retrouver le plus souvent possible pour s'occuper de son bureau d'avocat, prendre ses marches, pour jouer au golf et pour échanger avec les gens.

Lors de son décès en 2013, mon fils lui rendit un hommage qui fut fort apprécié des gens présents et qui offrait un point de vue personnel de l'homme qui se cachait derrière le politicien. Jean-Philippe mentionnait entre autres:

Martial avait une belle plume et un sens incomparable de la composition. Pour lui, chaque évène-

ment en famille, fête ou anniversaire de naissance, était l'occasion de composer un petit texte qu'il nous laissait sur une carte souvenir. C'était toujours très bien écrit. Évidemment, il prenait toujours un grand plaisir à nous lire son texte à voix haute. J'imagine que ses discours de politiciens ou encore ses plaidoyers d'avocats devaient lui manquer. Or, c'était ainsi pour lui des occasions de renouer brièvement avec ce passé. On sait que Martial a été un orateur hors pair et il s'en faisait aussi une grande fierté. Il était un amoureux des mots.

Un jour, le jeune homme que j'étais avait voulu profiter de son expérience de vie et de sa sagesse. Je lui avais posé la question suivante : « Papi, qu'est-ce que ça prend pour faire d'un homme, un homme... Quels seraient tes conseils d'un vieux sage à un jeune loup? ».

Sa réponse était éloquente : « Dans la vie, il faut travailler fort. Il faut se fixer des objectifs hauts pour être appelé à se dépasser. De plus, il faut être cultivé et développer son érudition. Il faut également se tenir informé de ce qui se passe dans le monde et dans notre société, donc il faut lire et avoir l'esprit critique. Il faut se forger des opinions et des idéaux, et les respecter. Finalement, il faut être à l'écoute, être respectueux des autres et essayer de vivre avec les valeurs chrétiennes. »

Voilà qui représentait bien quelle sorte d'individu Martial était dans sa vie privée.

La vie et la carrière de Martial furent ponctuées d'une grande part de succès, mais également d'un lot d'épreuves. En ce sens, la perte de notre famille (ma mère et mes deux frères) dans l'incendie de notre maison familiale de la rue Nairn, à La Malbaie, en janvier 1969, fut un drame et un deuil épouvantable pour nous. Papa fit preuve d'énormément de courage et de résilience afin de passer à travers cette épreuve. Il devait pourvoir à ses responsabilités familiales et s'occuper de moi, tout en reprenant en main son bureau d'avocat également détruit dans l'incendie. Il a fallu qu'il reconstitue ses dossiers perdus et reprenne ailleurs sa pratique du droit. Ce drame laissa une profonde cicatrice qui le marqua jusqu'à la fin de sa vie, cependant, il eut la force et le courage de surmonter ce défi et de continuer à avancer.

Martial nous offre une devise en héritage : Liberté et Justice qui est bien représentative de ses valeurs personnelles. Nous nous remémorons un homme bon, fier, intègre et serviable de même qu'un amoureux de Charlevoix, un passionné de l'international, un bon vivant et un golfeur invétéré. Nous gardons aussi souvenir d'un homme au service de ses propres idées, mais surtout

au service des autres, de même que l'image d'un bon chrétien et d'un patriarche solide.

Merci à la Société d'histoire de Charlevoix et à la Ville de La Malbaie, de mettre en valeur le patrimoine social et politique de mon père. Notre famille, ses amis et ses proches collaborateurs en sont très reconnaissants.

UN AIDE DE CAMP HONORAIRE ORIGINAIRE DE LA MALBAIE

PAR FERDINAND CHAREST, LIEUTENANT COMMANDANT (RET) C.D. ADC



Coll. privée

Martial Asselin en compagnie de ses aides de camp en janvier 1991. Sur la photo: Gaston Lavoie (4^e à partir de la gauche) et Ferdinand Charest (6^e à partir de la droite).

En 1990, le Très Honorable Martial Asselin est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

À cette époque, le lieutenant-gouverneur et son épouse Ginette D'Auteuil occupent la résidence officielle située au 1010, Chemin Saint-Louis. Leurs successeurs furent par la suite logés au Château Frontenac.

En plus du personnel habituel, ils disposent d'agents de sécurité, d'une voiture de fonction ainsi que d'un aide de camp principal qui agit à titre de chef de cabinet en l'occurrence le Major Jean-François Provençal, C.D, Adc.

Considérant les nombreuses activités protocolaires inhérentes à la fonction tant à Québec que dans toute la province, il doit s'entourer de plusieurs aides de camp. Ces aides de camp sont généralement du personnel militaire et policier.

En ce qui me concerne, en plus de ma fonction de directeur d'école secondaire à Québec, je suis à ce moment-là, depuis plusieurs années, officier commandant dans la réserve navale, section Cadets de la Marine. À cet effet, au début des années 1990, mon officier supérieur du district m'offre, avec d'autres collègues, la chance d'agir à titre d'aide de camp honoraire de Son Excellence le lieutenant-gouverneur Martial Asselin. Ce rôle que j'ai occupé tout au long de son mandat consistait, entre autres fonctions, à être présent à la résidence lors des réceptions et à accompagner Monsieur et Madame lors des sorties officielles.

Cette fonction a été grandement facilitée par mes racines charlevoisiennes et m'a permis de côtoyer deux personnalités chaleureuses et soucieuses du bien-être de leurs concitoyens et concitoyennes.

N.D.L.R. Notons que Gaston Lavoie a occupé la fonction d'aide de camp pour Charlevoix entre 1990 à 1996.



Coll. SHC

En compagnie de Mikhaïl Gorbatchev



Coll. SHC

Rencontre avec Coretta Scott King, veuve de Martin Luther King.



Coll. SHC

*Une audience avec Jean-Paul II
en septembre 1982*



Coll. SHC

*Une rencontre avec Léopold Sédar Senghor,
président du Sénégal, le 15 octobre 1979.*



Coll. SHC

*Avec Ahmadou Ahidjo,
président du Cameroun le 26 juillet 1979.*

LA FORGE RIVERIN UN ÉDIFICE PATRIMONIAL AU COEUR DU CENTRE-VILLE DE LA MALBAIE

PAR SERGE GAUTHIER ET CHRISTIAN HARVEY

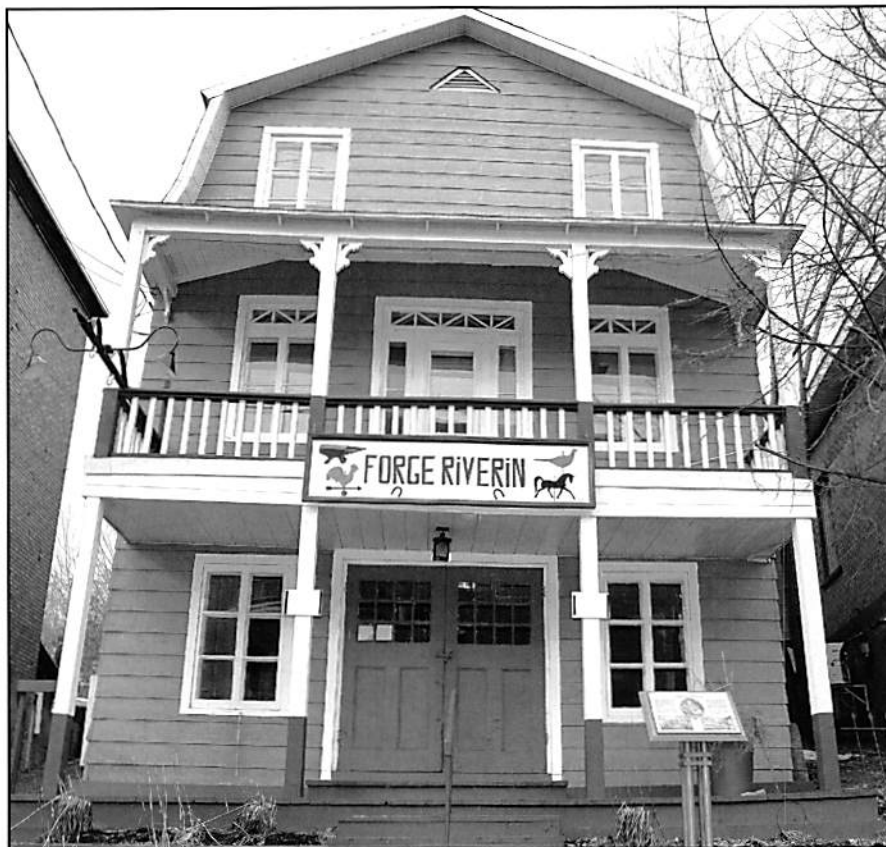


Photo: Pierre Rochette

La forge Riverin

Nommée par Samuel de Champlain en 1608, la Malle baye, parce qu'il s'y trouve une rivière « qui s'assèche de basse mer », la localité de La Malbaie dans Charlevoix demeure la plus peuplée de la région avec 8 271 habitants, selon le recensement de 2016.

Au cœur d'un territoire magnifique, la Ville de La Malbaie est souvent identifiée comme « le berceau de la villégiature » au Québec. C'est toutefois une appellation qui ne permet pas de percevoir toutes les facettes de cette localité constituant une véritable ville de services et où se sont retrouvées diverses activités économiques notamment au cœur d'un centre-ville qui fut autrefois très florissant.

La rue Saint-Étienne, principale artère de La Malbaie, a ainsi regroupé à partir du début du 19^e siècle des professionnels (avocats, médecins), des commerces variés répondant entre autres à une demande de services accrue par la présence des villégiateurs en été, mais aussi des artisans. De ce fait, la forge Riverin de La Malbaie, un bâtiment présent sur cette rue depuis 1840,

exprime bien l'histoire de cette ville et de sa rue principale au passé reluisant mais au présent plus difficile et où le métier artisanal de forgeron a continué d'exister jusqu'au début du 21^e siècle.

Les Riverin : une famille malbécienne

La famille Riverin de La Malbaie possède une histoire étonnante et, le premier ancêtre de la lignée, Joseph Riverin s'installe à Québec en 1665, où il devient un important marchand, un banquier et un armateur. Son fils, Jean-Joseph Riverin (1699-1756), poursuit aussi avec succès une carrière dans le monde des affaires. Il occupe une fonction de colonel de la milice du gouvernement de Québec juste avant la Conquête de 1759.

C'est avec Antoine Riverin (1745-1823), fils de Jean-Joseph, que la famille Riverin s'installe à La Malbaie. En 1797, le nom d'Antoine Riverin se retrouve à titre d'engagé au poste de traite de Tadoussac. Surnommé Ustshinitshiu, il donne naissance à au moins 4 enfants de sa relation avec Marie-Josèphe Keneu une Innue.

Cette descendance conserve le nom Riverin et elle habite la Basse-Côte-Nord.

Cependant, désormais âgé de plus de cinquante ans, Antoine Riverin paraît tourner le dos à sa famille autochtone et il s'installe à La Malbaie. Il épouse en 1722, Louise Déry dont il a un fils aussi nommé aussi Antoine (1777-1859). Ce sera le seul enfant issu de ce couple. Le 23 avril 1823, Antoine Riverin meurt à la Malbaie.

Antoine Riverin fils est durant toute sa vie un agriculteur dans le secteur de Pointe-au-Pic à La Malbaie. En 1845, il lègue sa terre à son fils aussi nommé Antoine (1808-1895) et ses autres fils doivent se chercher une nouvelle terre ou encore une profession. C'est ainsi que la famille Riverin prend bientôt une place importante dans le développement et l'histoire du centre-ville de La Malbaie.

La forge Riverin à ses débuts

Fils d'Antoine Riverin (deuxième du nom) et de Marie-Anne Blackburn, William (Guillaume) Riverin voit le jour à La Malbaie le 10 janvier 1818 et porte le prénom de son parrain William Fraser, le seigneur de Mount-Murray (seigneurie allant de la rivière Malbaie jusqu'à la rivière Noire). Cette proximité avec un seigneur de La Malbaie montre bien que la sociabilité de la famille Riverin en fait déjà une famille importante de cette localité.

William Riverin choisit de devenir forgeron, un métier artisanal important au milieu du 19^e siècle. Le forgeron est ainsi très utile à la communauté car il s'occupe tout particulièrement de ferrer les chevaux et de fabriquer des morceaux de fer qui servent pour les roues de calèches et aussi pour les carrioles.

Le 29 juin 1840, William Riverin obtient un bail emphytéotique de 35 ans pour une terre située dans le « village Nairne » (du nom du seigneur de Murray Bay John Nairne) soit dans l'actuel centre-ville de La Malbaie. Il érige bientôt sur cette terre (Lot 571) de 18,28 mètres de front par 21 mètres de profondeur une boutique de forge, une maison, une étable, une grange et un hangar.

Dès lors, William Riverin se présente comme un maître forgeron très actif, notamment dans la réparation des roues de calèches utilisées par les charretiers de La Malbaie pour transporter les villégiateurs et touristes de plus en plus nombreux à séjourner dans cette localité suite à la venue régulière de bateaux de croisière dans le secteur. En plus de son travail de forgeron, William Riverin fait des locations de chambres à sa

résidence et fait aussi office d'hôtelier tel qu'il l'affirme dans des documents datant de 1861.

William Riverin meurt le 24 mai 1869 et il lègue tous ses biens à sa femme Pétronille Forgues qu'il avait épousée le 18 janvier 1842. Cette succession ne manque pas d'être parfois compliquée, ce qui n'empêche pas la forge Riverin de continuer de se développer.

Une forge habitée

Le deuxième forgeron établi à la forge Riverin se prénomme aussi William (deuxième du nom). Né le 27 décembre 1846, ce nouveau William Riverin n'est cependant pas le fils aîné de la famille mais c'est lui qui poursuit le travail de son père à la forge Riverin. Toutefois sa mère, devenue veuve en 1869, demeure seule propriétaire de la forge et des bâtiments jusqu'au 15 janvier 1872 alors qu'elle effectue la donation suivante au profit de son fils William : « une boutique de forgeron construite en madriers... ainsi que tous les outils généralement quelconque, soufflet, enclume, enfin tout ce qui peut composer la dite boutique ». Par ailleurs, ce legs n'inclut pas les autres bâtiments et William Riverin fils n'a accès pour se loger qu'à une chambre à coucher de la résidence familiale « ...qu'il réparera à ses frais. ». Dès lors, le forgeron décide d'apporter des modifications importantes au bâtiment de la forge.

Grâce au document produit lors de la donation de la forge, nous savons qu'en janvier 1872 la forge Riverin constitue : « une boutique de forgeron...ayant dix-huit pieds de front (5,48 mètres) sur vingt pieds (6 mètres) de profondeur ». Sur ce bâtiment initial, William Riverin choisit d'installer sa résidence et il construit, à cette fin, un nouvel étage au-dessus de la forge et ce à compter de 1874. Comme le bâtiment de la forge, cette nouvelle construction est fabriquée en bois. L'édifice est surplombé d'un toit mansardé qui permet d'accroître l'espace habitable à l'étage supérieur et d'y installer les chambres. En 1875, William Riverin fait aussi construire une allonge sur les deux étages permettant de doubler la superficie du bâtiment.

Cet agrandissement s'avère rapidement très judicieux, car William Riverin et son épouse Marie-Louise Dufour (le mariage a lieu le 17 janvier 1872), ont treize enfants et toute la famille loge au-dessus de la boutique de forge devenant de ce fait un bâtiment habité. Il est surprenant de voir ce choix de loger sa famille au-dessus de la forge, mais l'exiguïté de l'espace où se trouve le bâtiment amène cette décision. En effet, à ce moment, la rue Saint-Étienne à La Malbaie où se trouve la forge accueille de nombreux bâtiments serrés les uns contre

les autres, tant des magasins généraux que des bureaux de professionnels, faisant de cette artère un lieu très densément peuplé. La forge Riverin est donc une forge habitée, située en pleine ville, reposant sur un étroit terrain ne permettant pas vraiment de s'adonner à l'agriculture.

Une troisième génération de forgeron apparaît ensuite avec Gustave Riverin (1880-1966), fils de William Riverin (deuxième du nom). Ce dernier a d'abord vu ses frères Georges (1872-1966) et Philippe (1876-1922) forger avec leur père et s'établir ensuite dans une autre forge aussi située à La Malbaie, pour finalement hériter de l'établissement le 20 juillet 1920. Gustave Riverin s'impose comme un forgeron traditionnel qui continue la lignée familiale, jusqu'à ce que le travail du forgeron devienne moins nécessaire avec la disparition des voitures à chevaux et la venue en grand nombre des automobiles dans la région notamment après le milieu du 20^e siècle.

Un lieu de création artistique

Au début de la décennie 1960, alors qu'il faut constater que la pratique traditionnelle du forgeron décline, Gustave Riverin se désole de voir son fils Louis forger des oiseaux de sa création sur fer. En fait, c'est en 1962 que Louis Riverin (1918-2004) sculpte son premier coq soudé à l'étain.

Sa production aurait pu demeurer négligeable sans l'apport de villégiateurs de La Malbaie qui accordent bientôt un grand intérêt aux œuvres sculptées sur fer par Louis Riverin et notamment la famille du financier montréalais Paul Desmarais. L'épouse de ce dernier, Jacqueline (Jackie) Desmarais, raconte dans une entrevue datant de 2006 que « notre tournée à La Malbaie comportait toujours un arrêt chez Louis Riverin ». Les relations avec de nombreuses personnalités internationales que possèdent la famille Desmarais apportent bientôt une clientèle très huppée à la forge Riverin et, notamment le samedi matin, il n'est pas rare que plusieurs limousines se garent devant l'édifice. La clientèle de Louis Riverin provient alors de divers pays : Angleterre, Australie et même d'Arabie Saoudite alors que le Sheik Amani devient un client régulier du forgeron. Parmi les visiteurs les plus célèbres de la forge, il faut signaler le président George Bush (père) et l'académicien français Maurice Druon.

Il faut dire que le travail artistique de Louis Riverin est vite reconnu comme étant exceptionnel. Il se spécialise particulièrement dans la création d'oiseaux sculptés sur fer et ce avec une grande dextérité. Les amateurs

remarquent tout spécialement sa manière unique de recréer les plumes sur le dos de ses sculptures d'oiseaux, un art issu d'une fine observation de la nature. Il conçoit plusieurs espèces d'oiseaux sur fer : coq, faisans, canards, perdrix et même un hibou. L'événement le plus marquant de sa carrière, selon Louis Riverin lui-même, reste la remise d'une de ses sculptures (une perdrix) par le Premier ministre canadien Jean Chrétien au Pape Jean-Paul II, lors d'un de ses voyages au Vatican. Le Premier ministre canadien Brian Mulroney, alors qu'il était aussi député fédéral de Charlevoix entre 1988 et 1993, a aussi reçu en cadeau un canard sculpté par Louis Riverin.

Grandement apprécié par les villégiateurs de La Malbaie, le forgeron artiste qu'est devenu Louis Riverin semble parfois un peu négligé par la population locale. Ainsi, Louis Riverin se désole au début des années 1980 que la Fabrique paroissiale de La Malbaie ait retenu un forgeron provenant de l'extérieur de la région pour remplacer le coq qui surplombe le clocher de l'église. Il tient beaucoup à ce qu'un de ses coqs soit placé au-dessus du temple paroissial. C'est le Docteur Jean-Luc Dupuis de La Malbaie, un ami fidèle de Louis Riverin, qui parvient à faire réparer cette erreur et, après plusieurs années de discussion avec les autorités de la fabrique, un coq de Louis Riverin est finalement placé sur le haut du clocher de l'église de La Malbaie en 1997. Une opération périlleuse vu l'élévation du clocher, mais qui impressionne beaucoup la population locale et accorde de ce fait un plus grand prestige au forgeron.

Avec la perte de son épouse Marie-Pierre Maltais au début des années 2000, le forgeron Louis Riverin devient plus maussade et il commence à délaisser sa boutique de forge. Il faut dire que Louis Riverin n'a pas eu d'enfant et qu'aucune relève n'apparaît à sa suite. Il meurt le 20 novembre 2004 et la porte de la forge Riverin demeure fermée désormais, après que quatre forgerons s'y soient succédés au cours de ses presque 165 ans d'existence. À ce moment, la rue Saint-Étienne et le centre-ville de La Malbaie vivent des moments difficiles. En effet, la présence d'un nouveau centre commercial à La Malbaie à partir de 1975 et aussi la baisse du nombre d'estivants et de villégiateurs dans le secteur semblent provoquer un délaissement de la part de la clientèle de cette artère commerciale autrefois si active.

Misères et désuétude du bâtiment

Dans le contexte d'une nécessaire revitalisation de la rue Saint-Étienne, il devient urgent de réfléchir sur l'avenir du bâtiment de la forge Riverin désormais abandonné.

La Ville de La Malbaie décide de s'en porter acquéreur et de le faire reconnaître comme bien patrimonial en 2007. Dès lors, des projets de mise en valeur de la forge sont mis en branle, mais ils se butent à la question des coûts générés par la restauration devenue nécessaire du bâtiment. Des évaluations techniques jugent même que le bâtiment est désuet et la possibilité d'une éventuelle démolition de la forge Riverin plane. En 2015, le conseil municipal de La Malbaie envisage donc la démolition du bâtiment en le considérant « dans un état lamentable ».

La situation change toutefois avec la parution d'une lettre ouverte signée par le président de la Société d'histoire de Charlevoix, Serge Gauthier, intitulée « La Malbaie, ville martyre » parue dans l'édition du 6 janvier 2016 du journal montréalais *Le Devoir*. Dès lors, plusieurs personnes s'inquiètent du triste sort qui semble réservé alors à la forge Riverin. Devant la situation, le conseil municipal de La Malbaie entreprend une discussion avec la Société d'histoire de Charlevoix afin de tenter de sauver le bâtiment. Finalement, le 14 mars 2016, la Ville de La Malbaie cède la forge Riverin à la Société d'histoire de Charlevoix qui est mandatée en vue de relancer le site.

Mettant de côté les projets de restauration coûteux, la Société d'histoire de Charlevoix décide d'investir une somme de 100 000\$ afin de rénover la forge et ce en comptant sur le bénévolat et l'appui financier de ses membres et amis. Les rénovations vont bon train en 2016 et 2017. Dès l'été 2017, l'Espace Mémoire Riverin situé dans l'ancienne forge, ouvre ses portes au public

afin de présenter l'histoire de ce bâtiment. Au cours du même été, l'étage supérieur de la forge est accessible et des expositions thématiques y sont présentées. En 2018, les bureaux de la Société d'histoire de Charlevoix se retrouvent à la forge Riverin et, dès 2019 la documentation du Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix sera disponible sur place pour la consultation. La relance de la Forge Riverin par la Société d'histoire de Charlevoix est donc un succès et, à l'été 2017, 3 000 visiteurs se rendent sur place pour visiter au cours des deux premiers mois d'ouverture de l'Espace Mémoire Riverin. C'est donc une opération réussie parvenant à éloigner les risques de disparition de ce bâtiment ayant retrouvé un air de jeunesse, même s'il est situé sur la rue Saint-Étienne de La Malbaie depuis 1840.

Au cœur de la relance du centre-ville de La Malbaie

Plus que jamais, l'édifice de la forge Riverin est au cœur du centre-ville de La Malbaie. Comme par le passé, la forge Riverin constitue un lieu unique témoignant avec force de l'histoire et du patrimoine de la localité. Présente au temps des voitures à chevaux et même depuis le règne de l'automobile, liée à l'histoire commerciale du lieu et plus encore à celle de la villégiature à La Malbaie, la rénovation réussie de la forge Riverin constitue une bonne nouvelle pour la rue Saint-Étienne et pour les commerces environnants. De fait, la nouvelle vocation de cet édifice sous la forme d'un centre d'interprétation ouvert au public, annonce sans aucun doute des jours meilleurs pour le centre-ville de La Malbaie actuellement en pleine relance.



La Société d'histoire de Charlevoix a remporté le Prix du patrimoine 2019, dans la catégorie Conservation et préservation, pour son travail à la forge Riverin. Sur la photo, les membres du conseil d'administration

Photo: Pierre Rochette

LAURE GAUDREULT (1889-1975) : UNE ÉDUCATRICE DE TERRAIN*

PAR SERGE GAUTHIER

Résumé biographique

Laure Gaudreault est née à La Malbaie (Charlevoix) le 25 octobre 1889, dans le rang de Snigoll (Seagull) aujourd'hui dans la municipalité de Clermont. C'est un rang très isolé ne possédant pas d'école de rang. Pour compenser, c'est sa mère qui lui fait la classe. Elle commence à étudier dans une école en 1902 au Couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie. Elle a alors près de treize ans. Pourtant, dès 1904, elle étudie à l'École Normale Laval de Québec pour devenir enseignante.



Coll. SHC

Laure Gaudreault,
vers 1905-1910

En 1905, elle reçoit le Prix Prince-de-Galles soit la plus haute décoration dans les institutions d'enseignement au Québec. Elle obtient son Brevet supérieur d'enseignement la même année. Elle enseigne dans des écoles de rang dès 1906 : elle gagne 140\$ par année comme institutrice à l'école numéro 1 des Éboulements dans Charlevoix. Pendant deux ans, entre 1908 et 1910, elle est novice chez les Ursulines de Québec, mais son fort caractère la rend peu à l'aise dans la vie religieuse. Elle retourne alors à l'enseignement : en 1920 à Saint-Cœur-de-Marie au Lac-Saint-Jean elle gagne 300\$ par année. En 1929, elle devient journaliste au *Progrès du Saguenay* de Chicoutimi où elle a notamment une chronique intitulée « Cousine Laure » ; c'est une des premières femmes journalistes au Québec. Dans le cadre de sa chronique, elle reçoit beaucoup de lettres d'institutrices rurales dénonçant les mauvaises conditions d'enseignement. Pourtant en 1931, elle revient à l'enseignement à La Malbaie et à Clermont qui devient une municipalité en 1935.

En 1936, elle fonde à La Malbaie l'Association catholique des institutrices rurales (ACIR). En 1937, la Fédération catholique des institutrices rurales (FCIR) permet à Laure Gaudreault de devenir une syndicaliste à temps plein à 450\$ par année. Laure Gaudreault parcourt alors le Québec afin de défendre et de mobiliser les institutrices. À ce moment, les écoles de rang sont dirigées par de petites commissions scolaires locales ou même paroissiales. Les négociations se font donc par école de rang ou presque. En 1944, les institutrices et les instituteurs obtiennent la reconnaissance syndicale et le droit à l'arbitrage sous le gouvernement du Premier ministre Adélard Godbout.

Mais en 1946, le gouvernement du Premier ministre Maurice Duplessis fixe le salaire des enseignants à 600\$ par an en retirant toutefois le droit d'arbitrage aux institutrices rurales (car Laure Gaudreault avait beaucoup de succès...). Cette même année, c'est la création de la Corporation des institutrices et instituteurs (CIC) qui regroupe trois fédérations. Laure Gaudreault en est la vice-présidente. En 1950, elle est vice-présidente de l'Association canadienne des éducateurs de langue française jusqu'en 1951. En 1959, une année miracle dans l'histoire du syndicalisme enseignant, le salaire des enseignants passe de 600\$ par année à 1500\$. Laure Gaudreault est à ce moment présidente du syndicat de Charlevoix et secrétaire de la CIC. En 1961, elle fonde l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ). Elle meurt à Clermont dans Charlevoix en 1975. Nous regarderons maintenant les divers aspects de la pensée éducative de Laure Gaudreault.

Moderne

« Ce n'était pas le bon vieux temps, on s'est arraché le cœur à le changer »

Il faut dire que l'œuvre de Laure Gaudreault se caractérise par un esprit moderne. Dans une région comme Charlevoix avec une économie touristique dont l'image est souvent vue comme étant traditionnelle, Laure Gaudreault se démarque comme ayant une pensée qui souhaite rompre avec le passé.

Si je retiens les perspectives développées dans mon doctorat (*Charlevoix ou la création d'une région folklorique*), Laure Gaudreault est donc une figure non folklorique de l'histoire de cette région (ce qui est assez rare en fait) qui se distance de la tradition presque

coloniale dans cette région de servir les villégiateurs anglophones de passage dans le secteur en saison estivale. Pour tout dire, Laure Gaudreault n'est pas nostalgique du passé et elle souhaite « s'arracher le cœur à le changer ». Elle est va donc à l'inverse de l'ordre dit folklorique établi dans sa région natale de Charlevoix et elle se situe dans la modernité et le changement.

Douée et instruite

« C'est le cerveau le plus fort que nous ayons jamais vu ici »

Telle est la déclaration faite au sujet de Laure Gaudreault par une religieuse enseignante du Couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie après quelques semaines d'étude à cet établissement et souvenons-nous que Laure Gaudreault a commencé ses études officielles en classe à près de treize ans! Tout cela est inattendu. En fait, Laure Gaudreault naît dans une région rurale et dans un rang particulièrement isolé de Charlevoix. Son père est agriculteur, mais sa mère a déjà enseigné avant de se marier. Il n'y a pas d'école de rang dans son secteur. Autour d'elle, l'école et l'éducation ne sont pas bien vues. Au milieu du 19^e siècle, « la guerre des éteignoirs » a fait rage et les paysans sont peu empressés de verser des taxes pour faire éduquer leurs enfants dont ils ont besoin pour cultiver la terre. Dans Charlevoix, l'école de la paroisse de Saint-Urbain est même incendiée durant cette période.

Laure Gaudreault poursuit des études avancées pour une femme de son temps. Après son passage chez les Sœurs de la Charité de Québec de La Malbaie en 1902, Laure Gaudreault poursuit déjà ses études à l'École Normale de Québec en 1904. Elle reçoit son brevet d'enseignement en 1906 et elle devient une institutrice rurale alors qu'elle a tout juste 17 ans. Dès lors, elle constate rapidement la difficulté d'être une institutrice rurale. Elle enseigne notamment à l'école de la «rivière Mailloux » à La Malbaie reconnue comme une des plus indisciplinées de la région; mais Laure Gaudreault est une enseignante sévère et elle dirige solidement ses classes. Plus tard, elle vit durant deux années chez les Ursulines ce qui sert à affermir son caractère mais aussi lui donne aussi une structure de pensée et une culture peu commune pour une femme laïque et célibataire de l'époque.

Cultivée et engagée

Notons bien que dans la famille de Laure Gaudreault la culture est importante. Il y a des livres, on y joue du piano. Laure Gaudreault s'intéresse au théâtre. Elle a

une belle diction et manie très bien la langue française. Sa mère lui inculque le désir de bien parler le français, ce qui la distingue un peu par rapport aux autres Charlevoisiens issus du monde rural comme elle.



Lors d'un discours

Dans le secteur du rang Snigoll où habite Laure Gaudreault, il y a notamment une famille Lapointe qui possède des terres dans les environs. De cette famille est né Monseigneur Eugène Lapointe (1860-1947) qui est le fondateur du syndicalisme catholique au Québec. Il y a donc dans ce secteur de Snigoll une connaissance « privilégiée » de la doctrine sociale de l'Église catholique et notamment de l'encyclique « Rerum Novarum » (Quelque chose de nouveau) parue en 1891 sous l'égide du pape Léon XIII. Laure Gaudreault fait de cette Encyclique sa référence (même dans une conférence en 1966 elle cite encore ce document). Essentiellement, Laure Gaudreault retient de cette encyclique la nécessité pour l'Église catholique et ses adeptes de se préoccuper du « monde social » et de revendiquer la justice en faveur des plus opprimés. La notion de « misère imméritée » présente dans cette Encyclique est pour Laure Gaudreault une sorte de « mantra » dans sa lutte : les institutrices rurales subissent une misère imméritée.

Sans aucun doute la famille de Mgr Lapointe est proche de celle de Laure Gaudreault. Lorsqu'elle devient journaliste au *Progrès du Saguenay* de Chicoutimi en 1929, Mgr Eugène Lapointe est associé grandement à ce journal dont il fait un lieu de défense du syndicalisme catholique. Dès lors, Laure Gaudreault est conscientisée très tôt au syndicalisme et elle va de soi que cette



En compagnie du Premier ministre de l'époque, Maurice Duplessis.

forme d'engagement social l'intéresse. Elle dira donc souvent :

« Ce n'est pas parce que personne ne parle que la justice règne »

Témoin d'une situation d'injustice puis syndicaliste revendicatrice

« Si Duplessis frappait un poing sur la table, j'en frappais deux! »

Laure Gaudreault a bien observé la situation des institutrices rurales. Elle recevait des lettres d'institutrices alors qu'elle rédigeait une chronique dans *Le Progrès du Saguenay* qu'elle quitte d'ailleurs en 1931 pour retourner à l'enseignement. Voici quelques conditions de « misère imméritée » qu'elle remarque chez les institutrices rurales : pas de sécurité d'emploi, salaire misérable (longtemps seulement 100\$ par année), souvent difficile à percevoir face à des commissions scolaires locales dirigées par des administrateurs peu intéressés à valoriser la scolarisation, conditions de vie déplorable, renvoi à la fin de l'année, obligation de quitter l'enseignement lorsque l'institutrice se marie, isolement et difficultés à défendre leurs droits.

La multiplication des commissions scolaires l'oblige à négocier à la pièce. Elle doit faire le tour des régions du Québec en auto et elle habite dans Charlevoix et cela se

fait donc en parcourant des routes très difficiles. Elle a pourtant du succès. En 1944, le gouvernement Godbout donne le droit à l'arbitrage et la reconnaissance syndicale, mais le gouvernement Duplessis le retire en 1946. À ce moment, Laure Gaudreault doit affronter le Premier ministre Maurice Duplessis qui qualifie son association de regroupement de « vieilles filles ». Duplessis devient son ennemi juré. Laure Gaudreault considère que sa lutte pour les institutrices rurales est aussi une lutte pour l'amélioration de la condition de vie des femmes. Elle a toutefois des réticences face au mouvement des suffragettes (droit de vote des femmes). Pas sur le fond, mais pour une question de classes sociales et elle dira à ce sujet : « Nous les institutrices rurales n'avons pas les moyens d'aller montrer nos toilettes une fois par année au Parlement ». De fait, pour Laure Gaudreault les institutrices restent des travailleuses en situation d'exploitation, pas des bourgeoises, la priorité étant d'améliorer leur sort, de rehausser leur condition de vie.

Exigeant de meilleures conditions matérielles afin de favoriser un enseignement de qualité

« Les modérés et les excessifs »

Laure Gaudreault accepte qu'on dise qu'elle n'est pas une modérée. Pour elle, sa cause est sacrée et elle veut la défendre avec toute l'autorité qui convient. Son objectif de fond est l'amélioration des conditions

Coll. SHC

matérielles de l'enseignement : classes plus belles et accueillantes, matériel scolaire disponible, salaire adéquat des enseignantes et enseignants. L'enseignement ne peut s'accomplir que par l'amélioration des conditions matérielles des enseignants et enseignantes. Laure Gaudreault est exigeante notamment pour le bon enseignement de la langue française. Cela vient aussi de ses origines familiales comme nous l'avons vu et pour concrétiser cet engagement, elle est vice-présidente des éducateurs de langue française en 1950 et 1951.

Pour un ordre enseignant

« Puisque le vent nous est favorable »

Un réel succès couronne la carrière de Laure Gaudreault et en 1958, le renvoi automatique des enseignantes à la fin de l'année est aboli. En 1959, sous le gouvernement du Premier ministre Paul Sauvé, le salaire des enseignants fait un bond de 600\$ à 1 500\$ par an comme nous l'avons vu. Et c'est quand même trois fois plus! Elle est fière d'avoir été la bougie d'allumage d'une telle réussite.

« L'institutrice une étoile dans le ciel après sa mort »

Comme l'enseignement était une tâche perçue comme féminine, elle était aussi une tâche souvent dévalorisée. Le curé de sa paroisse de Clermont, l'abbé Félix-Antoine Savard, dit un jour à Laure Gaudreault que l'institutrice aura une place sacrée au ciel à cause des sacrifices qu'elle fait sur terre et qu'elle aura une étoile dans le ciel à la fin de ses jours. Il qualifie aussi Laure Gaudreault de « communiste ». Laure Gaudreault n'a pas de craintes de répondre à son curé qu'il y a une vie avant la mort et que les institutrices allaient, notamment grâce à son action, pouvoir briller avant leur mort!

Laure Gaudreault accorde pourtant une place sacrée à la profession d'enseigner. Elle craindra toutefois que les syndicats deviennent trop puissants. « J'ai peut-être créé un monstre », dira-t-elle en fin de vie. Le recours à la grève dans le monde de l'enseignement l'inquiète. À cause de cela, elle pense désormais le regroupement syndical enseignant plus dans l'esprit d'un Ordre enseignant que d'un syndicat de travailleuses et de travailleurs tel qu'il est devenu. Finalement, elle fonde l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec) en 1961 car les conditions de vie des enseignants retraités sont déplorables. Elle s'occupe de cette Association jusqu'en 1971.



Coll. SHC

Laure Gaudreault décorée

Conclusion : Une éducatrice de terrain

Toujours active malgré son grand âge, Laure Gaudreault la guerrière avant-gardiste d'hier, est bientôt vue comme un peu réactionnaire dans le milieu syndical. Souvent, un long engagement provoque cet éloignement des idées nouvelles, comme s'il était préférable désormais de regarder le passé dont autrefois elle se défiait tellement. Elle s'occupe alors surtout des enseignants retraités. Son engagement reste toutefois le même et nous pourrions définir Laure Gaudreault comme une véritable femme de terrain mais aussi en ces quelques mots : un peu entêtée, pragmatique, engagée, fervente, concrète. Au fond, elle ne changera pas vraiment toujours tournée vers la modernisation du monde de l'enseignement (elle verra avec joie la Révolution tranquille et la priorité qui y est mise à l'éducation) et toujours soucieuse de servir la cause primordiale de l'amélioration des conditions de vie et de travail de celles qui furent autrefois des institutrices rurales.

*Conférence présentée dans le cadre du 6^e Colloque international sur l'éducation à Montréal le 26 avril 2019.

À lire pour en savoir plus : Serge Gauthier. *Laure Gaudreault. La syndicaliste de Charlevoix*. Montréal, XYZ Éditeur, 2005. (Disponible à la Société d'histoire de Charlevoix)

« C'est avec beaucoup de reconnaissance que la Ville de La Malbaie tient à remercier l'implication de la Société d'histoire de Charlevoix dans la préservation de la mémoire de Monsieur Martial Asselin qui fut l'un des personnages marquants de notre communauté, notamment à titre de premier maire de Ville La Malbaie. »

Monsieur Michel Couturier
Maire de La Malbaie



Sylvie Boucher
députée

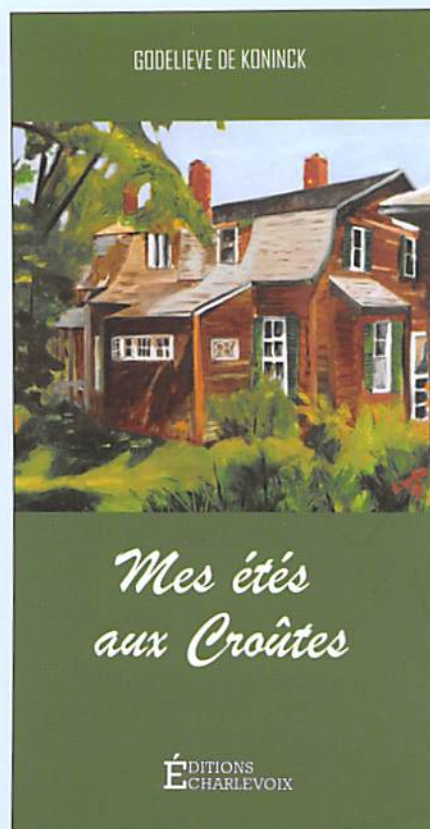
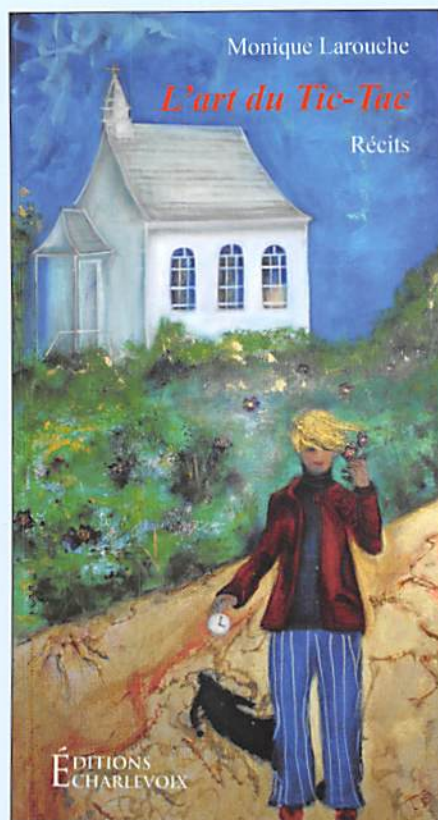
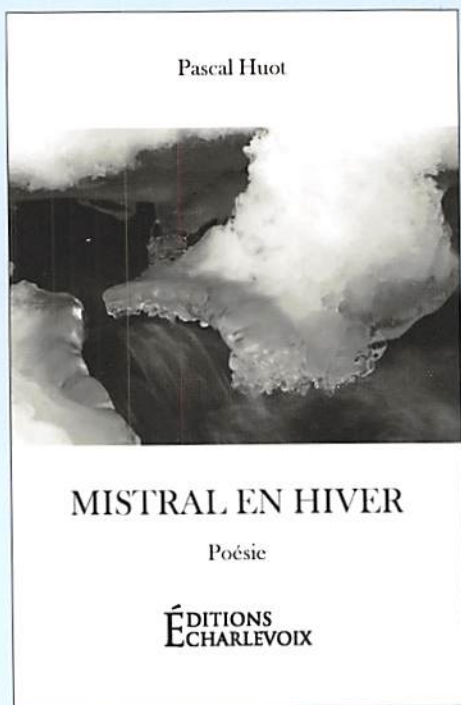
Beauport-Côte-de-Beaupré-
Île d'Orléans-Charlevoix

*Présente avec vous
pour développer notre région*



32, rue Patrick-Morgan
La Malbaie (Québec)
G5A 1T1
Tel. : 418 665-6566
Tel. sans frais : 1 866 660-6776
Sylvie.boucher@parl.gc.ca

NOUVELLES PARUTIONS AUX ÉDITIONS CHARLEVOIX



Pour se procurer ces livres et toutes nos parutions :

WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM